



Accident de la circulation

Par **sandrinecharlotte**, le **10/01/2013** à **18:52**

Bonjour j'ai eu un accident de voiture fin juin ,j'ai déclaré dans celui ci souffrir du dos donc blésér ,je suis aller chez le médecin qui m'a mise en itt 3 jours ,j'ai fait des radios le lendemain ,je suis en soins depuis kiné ,centre anti_douleurs ,anti_inflamatoires ,dafalgan codéiné ,anti-dépresseur, et autre là je suis passer au médecin conseil et lui me mais en consolidation le 24 SEPTEMBRE alors que je l'ai vu le 14 décembre ,à part critiquer tout ce que je fait et me dire d'aller voir des entrainements de grands sportifs et bientôt d'aller marcher vite style courses ,j'ai repris le boulot 4 jours après cet accident car je changer de job donc pas le choix ,l'accident je ne suis pas en tort ,l'autre à reconnu à 100 etre en tort ,mon médecin m'a fait un certificat pour envoyer à l'assurance comme quoi je suis toujours en soin mais je ne sais pas quoi mettre dans mon courrier ,pour leur demander de refaire ne expertise car je trouve cela inadmissible de me mettre en consolidation alors que je souffre toujours merci

Par **alterego**, le **11/01/2013** à **12:36**

Bonjour,rnrnLa consolidation ne signifie pas que vous êtes guérie mais constate une stabilisation de l'état de la victime.rnrnLa date de consolidation vous permet de solliciter l'indemnisation définitive du préjudice. Cela ne ferme pas la porte à une réouverture du dossier en aggravation.rnrnVous semblez ne pas connaître la définition de certains termes médicaux, aussi si vous souhaitez contester, faites-le avec un professionnel, votre médecin référent par exemple. rnrnCordialement

Par **sandrinecharlotte**, le **14/01/2013** à **12:54**

BONJOUR avez-vous vu mon deuxième message et porriez vous me guider pour rédiger ma lettre merci

Par **sandrinecharlotte**, le **23/01/2013** à **15:38**

Bonjour comment faire appel à mon assurance ,que mettre sr le courrier mise à part mettre le certificat de mon médecin traitant merci